

LE PUBLICISTE.

SEPTIDI 7 Fructidor, an VIII.



AFRIQUE.

De Tunis, le 29 juin (10 messidor).

Le bey a fait rendre au commissaire français sa liberté & celle des autres Français. Le consul batave s'étoit porté caution de notre commissaire; mais ce jour devoit mettre fin à une détention de dix-huit mois. Le fils unique du bey est venu à mourir; ce prince, dans la plus profonde douleur, a été inaccessible; & dans l'intervalle sont arrivés deux chiaoux de la Porte. On prétend à Tunis qu'ils sont porteurs de firmans du grand-seigneur, qui paroît se plaindre beaucoup des souverains de la Barbarie. Rien n'est secret à Tunis; cependant personne ne sait encore le vrai but de la mission des chiaoux. On répand que c'est pour faire déclarer la guerre à quelques puissances: d'autres assurent que c'est pour demander des subsides & des troupes, dont, dit-on, le grand-seigneur a tenté vainement de faire de nouvelles levées dans ses états.

Le bey a déclaré la guerre au Danemarck; il a fait en même-tems abattre le mât de pavillon de cette puissance. A Alger, le dey a fait arrêter cinq officiers danois; & l'équipage d'un canot de la frégate sur laquelle ils étoient embarqués.

Le commandant d'un autre frégate a refusé de céder à l'invitation du bey de se rendre à terre, pour traiter des différends des deux puissances; il a remis à la voile.

Un gros vaisseau (le fait est certain), est entré à Malte, chargé de vivres. C'est un de ceux de l'ancienne marine vénitienne. Les Anglais se sont emparés d'un bâtiment qui sortoit de Malte, où il étoit entré chargé de vins.

ITALIE.

De Mantoue, le 6 août (18 thermidor).

On a publié officiellement avant-hier, que par une convention entre les deux généraux en chef des armées autrichienne & française, la libre navigation du Pô étoit rétablie moyennant que les maîtres des barques se pourvoiroient des passe-ports du général en chef ou d'un autre général autorisé par lui. — La même convention règle définitivement la ligne de démarcation entre les deux armées.

De Milan, le 9 août (21 thermidor).

Une loi de la consulte ordonne à tout citoyen Cisalpin, actuellement absent sans autorisation du gouvernement, de rentrer dans deux décades, s'il est en Italie; & dans quatre décades, s'il est hors de l'Italie. Ceux qui ne seront pas rentrés au terme prescrit, paieront neuf deniers par trimestre pour chaque écu de l'estimation de leurs biens fonds; & s'ils ont des capitaux placés, ils perdront le tiers de leurs rentes.

La commission de gouvernement a annoncé, le 5, au peuple cisalpin l'installation d'un comité de police générale,

chargé d'exercer la plus sévère surveillance sur ceux qui tenteroient de miner les fondemens de la république & de corrompre l'opinion du peuple, en conspirant contre les autorités établies. « Le gouvernement, ajoute la proclamation, veut éteindre toutes les semences de division intestine, pardonner le passé, & réconcilier tout le monde à la république; mais quiconque osera conspirer en faveur d'un régime qui ne doit plus exister, se flatteroit en vain de rester impuni. »

PRUSSE.

De Berlin, le 12 août (24 thermidor).

M. le comte de Carisfort, envoyé extraordinaire & ministre plénipotentiaire de sa majesté britannique, est samedi dernier sa première audience du roi, & remit à sa majesté ses lettres de créance.

Leurs altesses royales, freres du roi, sont de retour de Potsdam.

De Tonningen, le 12 août (24 thermidor).

Deux vaisseaux suédois & un danois ont été pris avant-hier à l'embouchure de l'Elbe par un vaisseau anglais.

AUTRICHE.

De Vienne, le 10 août (22 thermidor).

Il y aura de grands changemens dans le conseil aulique avant que le feld-maréchal Joseph Colloredo entre en fonctions de la place de président.

La dernière convention, signée entre notre cour & celle de Londres, n'a pas fait plaisir.

On prétend que si la guerre recommence, l'empereur commandera lui-même l'armée d'Italie, & l'archiduc celle d'Allemagne. D'autres personnes ne doutent point que les préliminaires de la paix ne soient signés & même notifiés à l'électeur palatin.

ALLEMAGNE.

De Leipzig, le 9 août (21 thermidor).

Une caravane de 200 émigrés français est arrivée à Lemberg le 16 juillet avec femmes & enfans, se rendant de la Russie en Angleterre.

De Nuremberg, le 15 août (27 thermidor).

Hier, un courrier français, nommé Marchand, apporta aux députés du cercle de Franconie, assemblés ici, une dépêche du général Moreau, par laquelle il est imposé à ce cercle une contribution de guerre de 6 millions de livres. Il y eut aussitôt une assemblée extraordinaire du cercle.

D'Augsbourg, le 16 août (28 thermidor).

On lit dans la gazette de Pest, du 10 août, un article de Vienne qui porte que « la célèbre maison de banque Frics & compagnie, a reçu de Londres la commission de

payer à la cour impériale & royale, en trois termes, la somme de 20 millions de florins : mais que la cour impériale ne veut point toucher cet argent à Vienne par les mains de cette maison de banque, mais à Londres même de la manière qu'elle jugera à propos ».

Ceci semble confirmer ce que nous avons rapporté hier à ce sujet, d'après des lettres de Vienne du 9.

Un commissaire français qui se rendoit de Neubourg à Augsbourg avec une somme de 12 mille florins, fut assassiné, il y a quelques semaines, dans un bois, par des paysans des environs de Potmes, qui se partagèrent cet argent. On est parvenu à découvrir les coupables, qui ont été amenés enchaînés à Augsbourg, où ils sont encore détenus. Ces jours passés, quatorze enfans qui leur appartiennent arrivèrent ici sur des charriots, se jetterent aux pieds du général Moreau, & le supplièrent de faire grâce aux auteurs de leurs jours. Le général leur répondit que les loix seules pouvoient décider du sort de leurs parens; mais vivement ému de la situation de ces enfans, il fit remettre 48 fr. à chacun.

De Mayence, le 17 août (29 thermidor).

M. Lucius, qui, depuis trente ans, remplissoit ici le poste de résident de la république batave près le cercle du Haut-Rhin, est mort le 14, & a été enterré hier au soir aux flambeaux, avec un bruit d'une musique lugubre, dans l'église de Saint-Emeran.

De Francfort, le 18 août (30 thermidor).

Hier, notre magistrat a reçu du général en chef Augereau une lettre conçue en ces termes :

Au quartier-général à Höchst, le 29 thermidor an 8.

Le général en chef Augereau à messieurs les magistrats de la ville de Francfort.

« Je suis instruit qu'on cherche à semer des inquiétudes parmi les négocians, à raison de la présence de l'armée française dans les environs de votre ville. Veuillez leur donner l'assurance que l'ordre, la tranquillité & le respect religieux des propriétés, seront scrupuleusement observés, & je leur garantis qu'ils peuvent se livrer avec sécurité à leurs affaires.

» Je vous salue.

Signé, AUGEREAU.»

De Spire, le 20 août (2 fructidor).

Plusieurs bateaux chargés de vivres & 30 ou 40 bœufs que l'on cherchoit à introduire furtivement dans la forteresse de Philipsbourg, ont été interceptés hier par les postes français.

A N G L E T E R R E.

De Londres, le 14 août (26 thermidor).

Des lettres de Canton, reçues à Bombay, portent que le nouvel empereur de la Chine s'est rendu de là extrêmement populaire. Il a ordonné que, le 31 mai de chaque année, il serait érigé des théâtres dans les principales rues des différentes villes de l'empire, où l'on joueroit des pièces pour l'amusement du peuple. Ces spectacles qui dureront plusieurs jours, seront aux frais de l'empereur.

Tippoo, voulant obtenir l'assistance de Scindiah, & sachant combien l'argent avoit d'empire sur lui, fit charger d'espèces 58 chameaux qu'il lui envoya, avec la condition qu'il se mettroit aussitôt en marche avec son armée pour venir le joindre. Ceci se passa deux mois avant l'attaque de Seringapatam Scindiah répondit, en gardant l'argent, qu'il avoit

fait consulter l'état du ciel, & que l'aspect des étoiles ne lui permettoit pas d'abandonner le gouvernement du Poonah pendant toute la durée de la guerre.

Au commencement de janvier dernier, le colonel Malcolm a été envoyé de Bombay en ambassade vers la cour de Perse. Lui & toute sa suite ont fait le trajet sur la frégate *le Bombay*, capitaine Sylvia.

Par le dernier traité conclu entre la compagnie des Indes & le nabab Saadut Ally Khan, la première s'est engagée à entretenir dix mille hommes de troupes anglaises & du pays dans le district de Oude, & à en augmenter le nombre selon que la sûreté de la province l'exigeroit. Si ce nombre vient à surpasser celui de 15 mille hommes, l'excédent sera aux frais du nabab, d'après le taux de la ration actuelle.

REPUBLIQUE HELVETIQUE

Extrait d'une lettre de Bellinzona, le 7 août

(19 thermidor)

Le pays est encore surchargé de troupes; celles de la cisalpine que nous avions devoient être remplacées par quatre compagnies helvétiques; mais nous n'avons pas tardé à voir arriver quelques bataillons de la légion Italique, qui acheveront de dévorer notre pauvre pays. On dit cependant que l'on prend des arrangemens pour le pourvoir de farine de la Lombardie & d'autres provisions par le St.-Gothard. Mais que le lenteur dans l'exécution des meilleurs plans!

En attendant, l'interdiction de la sortie des grains de la Lombardie qu'a ordonnée le général Massena, met le comble à notre situation déplorable.

Heureusement encore que l'épizootie qui commençoit à faire ravage a cessé, & que la moisson actuelle diminue un peu la misère générale.

Le paiement des dîmes en nature a sauvé les ecclésiastiques du pays, de la famine; le paysan la paie sans humeur, & les ministres du culte se trouvent par-là soulagés inopinément.

Depuis le 11 août les autorités du canton de Bellinzona sont en activité, & celles de Lugano depuis le 12. L'infatigable & estimable commissaire du gouvernement Behotze, est maintenant occupé d'établir quelques bonnes écoles dans ces cantons; mais une suite d'obstacles l'arrête à chaque pas. L'ignorance stupide de ce peuple rendra long-tems encore les meilleures loix infructueuses. Ce n'est qu'en détruisant l'ignorance que l'on parviendra à leur faire sentir le besoin des instructions libres & généreuses.

Le peuple, quoique bien disposé pour la Suisse, n'aime point la constitution actuelle; il veut le fédéralisme, l'indépendance de chaque district, sinon de chaque village: il hait l'unité sous la forme actuelle; & l'ignorance & la démagogie se donnent les mains au profit du fédéralisme. Les uns ne peuvent & les autres ne veulent pas concevoir les avantages & la nécessité indispensable du système de l'unité. Ils préfèrent encore l'anarchie au fédéralisme (car cet état demande des connoissances qu'ils n'ont pas).

Ce sera en vain que l'on tâchera de ramener ce peuple par la voie de la persuasion ou de la conviction, & ce n'est qu'une sévérité, prudemment dirigée, qui pourra, avec le tems faire respecter les loix & ses organes. L'esprit de ces contrées est encore dans l'enfance, & a besoin d'une éducation bien suivie, pour arriver aux sentimens & aux principes républicains. Les différens partis se querellent dans le canton de Lugano, & cette guerre ne cessera qu'avec le système des contre-peids & des réactions.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

De PARIS, le 6 fructidor.

Le ministre de l'intérieur n'a point donné d'audience aujourd'hui, pour cause d'indisposition.

— La distribution des prix pour le Prytanée aura lieu le 15; pour l'école des ponts & chaussées, le 15 à midi. Le ministre de l'intérieur y assistera.

— Le général Alexandre Berthier passa, le 30 thermidor, à Bordeaux, allant de Paris en Espagne, & ne s'y arrêta que le tems nécessaire au relais.

— Les papiers publics rendent compte aujourd'hui d'une lettre de Bonaparte à la commission extraordinaire du gouvernement de Genève. Nous ignorons jusqu'à quel point on doit compter sur son authenticité; mais il est difficile de tenir un langage plus loyal & plus digne.

« J'ai employé volontiers, dit le premier consul, mon influence pour replacer à la tête du gouvernement ceux auxquels le peuple ligurien montra tant de confiance après la convention de Montebello. Combien, à cette époque, le spectacle que présentait votre république, & particulièrement la capitale, étoit intéressant! L'amour de l'égalité s'unissant à celui de la religion, concouroient ensemble à l'harmonie des citoyens. Votre tranquillité n'étoit point altérée, parce que les factions étoient impuissantes. Ne sont-ce pas les factions qui ont toujours perdu les républiques d'Italie? Ne sont-ce pas les factions qui détruisirent la liberté à Florence, à Pise, & dans les célèbres républiques de la Lombardie? Qu'il n'y ait plus dans la Ligurie, ni guelfes, ni gibelins; qu'on n'y trouve que de bons génois.

» Eh! puissé-je bientôt apprendre que ces beaux jours renaissent pour vous; que toutes les factions sont confondues dans les intérêts de la nation! Alors vous serez dignes de vos ancêtres, & vous jouirez de cette prospérité qui a rendu le nom génois célèbre dans l'histoire de l'Europe.

» N'ayez aucune inquiétude sur votre liberté ni sur votre indépendance, & mettez votre confiance toute entière dans la protection du grand peuple dont je suis l'organe ».

Signé, BONAPARTE.

— Le *Times*, qui tant de fois a tué Bonaparte lorsqu'il étoit en Egypte, fait tuer aujourd'hui Kléber par un Arabe, & remplacer par un général français, nommé Volla, dont personne n'a jamais ouï parler.

Aux rédacteurs du Publiciste.

J'ai lu, sur votre parole, le voyage d'Isaac Weld (1) dans l'Amérique-Septentrionale, & je l'ai trouvé très-digne de l'éloge que vous en faites. C'est un des ouvrages qui font le mieux connoître ce vaste continent, si intéressant à observer sous tous les rapports physiques & moraux. Le passage que je vais transcrire offre une remarque curieuse que je n'avois pas rencontrée ailleurs, & qui peut donner lieu à des réflexions très-philosophiques & à des applications très-étendues.

« Les Américains ont une aversion insurmontable pour les arbres, & par-tout où ils forment un nouvel établissement, ils les abattent impitoyablement, sans en épargner un seul. On est étonné que dans un pays où l'action

» du soleil est si vive, on ne veuille pas conserver dans le voisinage des maisons quelques arbres dont l'ombrage frais offriroit un abri contre les chaleurs brûlantes de l'été. Lorsque j'en ai témoigné ma surprise, on m'a répondu qu'il seroit dangereux d'en laisser auprès des maisons.

» Dans les forêts d'Amérique, les racines des arbres tiennent fort peu à la terre, eu égard à leur grande élévation; de sorte que s'ils viennent à manquer de support par la destruction de ceux qui les avoisinent, le souffle d'une tempête suffit pour les abattre. . . . Les colons ne peuvent convertir la terre en champs, & pourvoir à leur propre subsistance qu'en détruisant les arbres, & ils les regardent tellement comme nuisibles, qu'il suffit d'en abattre un grand nombre, & de n'en pas souffrir sur les terres que l'on cultive, pour être mis au nombre des citoyens les plus industrieux & les plus utiles à la prospérité du pays ».

On a entendu des Américains, débarquant sur les côtes du nord ouest de l'Irlande, témoigner un plaisir & une surprise extrême de la beauté & du bon état de cette contrée: *O Dieu! s'écrioient-ils, il n'y a pas un seul arbre!*

Cette aversion pour les arbres est bien remarquable; car, dans le sentiment général des hommes, un arbre est un des plus beaux objets de la nature inanimée; si toutefois l'on peut dire que les végétaux sont des êtres inanimés.

Il y a au nord & à l'ouest de l'Ecosse des groupes d'isles où il n'existe pas un seul arbre, il n'y en a pas même un seul dans tout le nord de l'Ecosse. Un habitant d'une de ces isles fut amené un jour en Angleterre. Il passa par une ville sans avoir rencontré un seul arbre; la grandeur & l'élévation des maisons le frappèrent médiocrement; mais lorsqu'en s'avancant plus au sud il aperçut le premier arbre, il s'arrêta d'étonnement devant cet objet nouveau; il le prit d'abord pour un ouvrage de la main des hommes, & lorsqu'on lui dit que c'étoit une production naturelle, comme la bruyère qu'il avoit trouvée jusques-là sur la terre, il ne pouvoit se lasser d'admirer ce superbe phénomène. Dira-t-on que le sentiment de cette espèce de sauvage des Hébrides est plus naturel que celui de l'habitant de la Virginie ou de la nouvelle Angleterre? Non; ces deux jugemens divers sont également dans la nature de l'homme, qui ne peut mesurer le mérite ou la beauté des objets que par leurs rapports avec lui.

Lorsque les Européens découvrirent l'Amérique septentrionale, ce vaste continent étoit couvert d'impénétrables forêts, qui donnoient naissance à des multitudes innombrables d'insectes incommodes ou venimeux, qui entretenoient une humidité continuelle & par là un refroidissement du climat; le premier soin des nouveaux colons pour se faire des habitations & former un établissement, a dû être d'abattre des arbres, & c'est un travail pénible. A mesure qu'on a détruit des forêts, le climat est devenu plus sain, les habitations plus commodes, les communications plus faciles. Il est résulté de ces circonstances que pour les Européens établis en Amérique, l'idée d'un arbre s'est trouvée naturellement associée à celle d'un mal, & l'idée de la destruction des arbres à celle d'un bien. Cela n'a pas besoin d'être plus développé pour frapper tout homme accoutumé à réfléchir sur la génération de nos idées & de nos sentimens. La crainte de voir des arbres, dont la racine est peu profonde, plus facilement renversés par les ouragans sur les habitations, me paroît être une considération secondaire.

En parlant de philosophie dans un journal, il faut mé-

(1) Voyage au Canada pendant les années 1795, 1796 & 1797, par Isaac Weld, 3 vol. in-8°. A Paris, chez le Petit jeune, libraire, Palais Egalité, galerie de bois, n°. 225.

nager l'espace & le tems. Encore un exemple du même genre ; il éclairera plus qu'un raisonnement.

S'il y a dans la nature un objet qui ait pu justifier l'idolâtrie dans les tems d'ignorance, c'est le soleil ; soit qu'on considère cet éciat majestueux qu'il répand sur l'univers, soit qu'on réfléchisse à son influence sur la vie & le bien-être des êtres animés. On connoit le culte que les anciens Perses rendoient à cet astre ; on a retrouvé le même culte chez les peuples du Pérou. Un Inca proposa aux habitans de la vallée de Chinca d'adorer, comme les Péruviens, l'astre de la lumière, qui fertilisoit leurs champs & mûrissoit leurs fruits. *A la bonne heure pour vous, répondirent les habitans du vallon ; mais nous, qu'il brûle de ses feux, dont il desseche les campagnes, dont il détruit les habitations par les foudres qu'il allume, pourquoi l'adorerions-nous ? Nous adorons la mer qui fournit abondamment à notre subsistance & ne nous fait aucun mal.*

Il y a eu des peuples d'Ethiopie qui ont pensé comme les habitans du Chinca.

Le Nil a vu sur ses rivages
De noirs habitans des déserts,
Insulter, par leurs cris sauvages,
L'astre brillant de l'Univers.

J'ai regret de ne pas citer toute cette belle strophe de le Franc ; mais elle est trop connue, & je suis pressé de finir. Je ne puis cependant m'empêcher d'ajouter que les faits que j'ai cités, présentent une utile leçon & de goût & de philosophie.

D. D.

C O N S U L A T.

Arrêté du 1^{er} fructidor, qui règle le taux de l'indemnité pour l'étape, le mode de paiement & legité. Les gîtes seront, autant qu'il sera possible, choisis de la manière que la journée de marche soit de 30 kilomètres (6 lieues) au moins, ou 40 kilomètres (8 lieues) au plus.

Les troupes à pied ne recevront en nature que le logement & la ration de pain. Les troupes à cheval recevront le logement, le pain & le fourrage.

Les troupes à pied & à cheval recevront un supplément d'étape en argent, savoir : caporaux, brigadiers & soldats, 25 centimes par jour ; fourriers, sergens & maréchaux-de-logis, 35 ; sergens-majors & maréchaux-de-logis en chef, 40 ; adjudans, sous-officiers, un franc ; lieutenans & sous-lieutenans, 2 francs ; capitaines, 3 francs ; chefs de bataillon & d'escadrons, 4 francs ; chefs de brigade & adjudans-commandans, 5 francs.

Cette indemnité sera payée aux troupes sur le reçu des conseils d'administration, &c.

C O N S E I L D'É T A T.

Séance du 6 fructidor.

La séance a été présidée par le second consul depuis midi jusque à deux heures, & ensuite par le premier consul.

La section des finances a présenté quatre projets d'arrêtés, qui ont été discutés & arrêtés.

Le premier confirme la décision du ministre des finances, du 18 messidor an 7, & leve le sursis accordé par le préfet du département de la Nièvre, le 11 floréal dernier, au citoyen Rabaud-Lachaussée, de Villemenaud.

Le second porte qu'il n'y a lieu à délibérer sur la réclamation des citoyen & citoyenne Hebaut, & leve tout

sursis qui pourroit leur avoir été accordé au paiement des obligations par eux souscrites.

Le troisieme confirme un arrêté de l'administration centrale du département de Seine & Marne, en date du 14 ventôse an 8, par lequel il est déclaré que les chaussées des trois étangs adjuges au citoyen Garnot, ainsi que les lisières & bois accrus sur ces chaussées, font partie de la vente à lui faite.

Le quatrieme rapporte une décision du ministre des finances, du 18 ventôse an 7, relative à une vente faite au citoyen Chalamel, & confirmé un arrêté de l'administration du département de Seine & Oise, du 2 frimaire de la même année.

Sur le rapport de la section de l'intérieur, le conseil a discuté & adopté un projet de règlement portant que les droits établis sur les spectacles, bals, feux d'artifice, concerts, courses & exercices de chevaux, & autres fêtes où l'on est admis en payant, continueront à être perçus pendant l'an 9, suivant le mode établi par les loix. Le produit de ces droits continuera d'être affecté aux besoins des hôpitaux & des secours à domicile de chaque commune, d'après la répartition qui en sera faite par le préfet, sur l'avis du sous-préfet.

La section de la guerre a présenté un projet d'arrêté, qui a été discuté & adopté.

Il porte qu'il sera, successivement & à mesure du besoin, donne quatre succursales à la maison nationale des Invalides située à Paris. La première sera placée dans la 24^e division militaire ; la deuxième, dans la 26^e ; la troisième, dans la 12^e ; la quatrième, dans la 8^e. Chacune de ces maisons sera destinée à recevoir 2000 invalides, au moins. Les invalides qui résideront dans les succursales seront traités, sous tous les rapports, comme le sont ceux qui résident à l'hôtel. Ceux qui aimeront mieux se retirer dans leurs familles, que de résider à l'hôtel ou dans ses succursales, jouiront de la pension destinée à représenter l'hôtel.

La section de la marine a présenté trois projets de réglemens qui ont été discutés & adoptés.

Le premier détermine les uniformes des officiers de marine.

Le second est relatif à la formation de la liste d'activité dans le service de la marine pendant l'an 9.

Le troisieme est relatif à l'exécution du règlement du 26 thermidor dernier, sur les officiers de vaisseaux.

Bourse du 6 fructidor.

Rente prov., 18 fr. 75 c. — Tiers consol., 52 fr. 25 c. — Bons ²/₃, 1 fr. c. 58 — Bons d'arrérage, 81 fr. 75 c. — Bons pour l'an 8, 85 fr. 35 c. — Syndicat, 00 fr. 00 c. — Coupures, 64 fr. 50 c.

Dictionnaire néologie des Hommes et des Choses, ou Notice alphabétique des personnes des deux sexes, des évènements, des époques, des monumens, des ouvrages de tous genre, des institutions de toute espece, des pays, des découvertes & des mots qui ont paru le plus remarquables à l'auteur, dans tous le cours de la révolution française ; ouvrage imprimé sur beau papier, caractere petit romain, à deux colonnes, grande justification, & paroit par cahier de 112 pages. Prix, 2 fr. 25 cent., & 3 fr. franc de port.

Les personnes qui voudront souscrire, pour la totalité de l'ouvrage, qui aura 3 gros volumes in-8^e, paieront 15 fr. pour Paris, & 18 fr. par la poste, chez Moutardier, quai des Augustins, n^o. 28.